

AUTOMOBILE : Eramet et Suez implanteront un complexe de recyclage de batteries à Dunkerque en 2027

Le groupe minier [ERAMET](http://www.eramet.com) / T : 01.45.38.42.42 et le groupe de traitement des déchets et de gestion de l'eau [SUEZ](http://www.suez.com) / T : 01.58.81.20.00 confirment l'implantation de leur futur complexe industriel de recyclage des batteries de véhicules électriques à Dunkerque pour 2027. Le projet comporte une usine amont de démantèlement d'une capacité de 50 000 tonnes de modules de batteries par an, représentant ainsi l'équivalent de 200 000 batteries de véhicules électriques, et une usine aval où les métaux tels que le lithium, le cobalt et le nickel seront extraits pour être réutilisés dans la production de batteries. Le montant des investissements nécessaires à la construction de ces deux usines n'a pas été communiqué, cependant Eramet a bénéficié d'une subvention de 70 millions d'euros de l'Union Européenne et de 10 millions d'euros de Bpifrance pour « financer les études de pré-industrialisation, la construction des usines et les coûts de fonctionnement des dix premières années d'opération ». www.eramet.com www.suez.com